



Le SIMER, Etablissement Public du Département de la Vienne (86), employant 170 agents, compétent en matière de Collecte et de traitement des déchets et de Travaux publics, recherche pour son centre de tri des Agents de tri pour les remplacements de congés d'été.

AGENTS DE TRI

PÉRIODE ESTIVALE (CDD)

Candidature (CV et LM) à adresser à :

Monsieur le Président du SIMER

31, rue des clavières – BP
60040 - 86501 MONTMORILLON cedex

Ou par mail :

ressources.humaines@
simer86.fr

MISSIONS PRINCIPALES

- Reconnaissance des déchets valorisables
- Séparation manuelle des déchets qui défilent sur un tapis
- Répartition des déchets valorisables ou des refus dans les différentes goulottes ou bannettes
- Nettoyage, dépoussiérage des postes de travail
- Application consignes et des procédures de sécurité

PROFIL

- Savoir travailler en équipe, ponctuel, assidu, dextérité manuelle.
- Connaissances de la gestion des déchets appréciée et savoir appliquer et respecter des consignes de tri et de sécurité.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail à la chaîne nécessitant des gestes répétitifs, station debout prolongée.
- Horaires du lundi au vendredi de 6h30 à 14h15 et de 14h à 21h15.
- Temps de travail de 32 heures 30 mn en moyenne.



Le SIMER, Etablissement Public du Département de la Vienne (86), employant 170 agents, compétent en matière de Collecte et de traitement des déchets et de Travaux publics, recherche pour son service de collecte de déchets ménagers des Agents pour les remplacements de congés d'été.

ÉQUIPIERS DE COLLECTE

PÉRIODE ESTIVALE (CDD)

Candidature (CV et LM) à adresser à :

Monsieur le Président du SIMER

31, rue des clavières – BP
60040 - 86501 MONTMORILLON cedex

Ou par mail :

ressources.humaines@
simer86.fr

MISSIONS PRINCIPALES

- Effectue des opérations de collecte des déchets ménagers et assimilés, à l'aide d'un camion-benne, dans le cadre de tournées de ramassage quotidiennes ou hebdomadaires
- Vérification du fonctionnement des différents équipements de collecte
- Analyse visuelle des déchets collectés
- Chargement dans un camion-benne des bacs déposés sur la voie publique
- Séparation des flux selon la nature des déchets à collecter et selon les consignes de tri
- Signalement des refus de collecte
- Nettoyage, si nécessaire, de la voie publique après l'opération de collecte
- Vérification de la qualité du tri et enlèvement des erreurs manifestes de tri lors du dépotage dans le centre de tri

PROFIL

- Dynamique,
- endurant,
- ponctuel,
- assidu,
- travail en équipe,
- savoir appliquer et respecter des consignes,
- connaissances de la gestion des déchets appréciée.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail à l'extérieur ;
- horaires en 2 x 7 heures ;
- travail jours fériés ;
- rythme de travail à adapter en fonction des saisons ou des impératifs de service ;
- travail en équipe.
- Du lundi au vendredi de 4 h à 11 h ou de 13 h à 20 h.



Le SIMER, Etablissement Public du Département de la Vienne (86), employant 170 agents, compétent en matière de Collecte et de traitement des déchets et de Travaux publics, recherche pour ses déchèteries des Agents pour les remplacements de congés d'été.

AGENTS DE DÉCHÈTERIE

PÉRIODE ESTIVALE (CDD)

Candidature (CV et LM) à adresser à :

Monsieur le Président du SIMER

31, rue des clavières – BP
60040 - 86501 MONTMORILLON cedex

Ou par mail :

ressources.humaines@
simer86.fr

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et orientation des usagers au sein de la déchèterie
- Régulation du flux des usagers à l'entrée du site et sur le haut de quai
- Veiller au respect des règles de sécurité et de circulation
- Gérer le remplissage des bennes et autres contenants selon les filières
- Informer et rendre compte des difficultés rencontrées à la hiérarchie
- Veille à la surveillance et à la protection du site
- Maintenir le site en parfait état de propreté : quais, bâtiments, espaces verts

PROFIL

- Dynamique,
- être accueillant,
- avoir le sens du contact,
- ponctuel,
- organisé,
- assidu,
- connaissances de la gestion des déchets appréciée
- et savoir appliquer et respecter des consignes.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en extérieur,
- station debout prolongée.
- Sites ouverts sur 6 jours (35 heures) par semaine
- du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.